



JOURNAL HUMORISTIQUE

ABONNEMENT : UN AN, 50 CENTIMS
SIX MOIS, 25 "

H. BERTHELOT, Rédacteur

BUREAUX : 516 RUE CRAIG
Près la Côte St-Lambert

LA NAVETTE DES QUATRE SOUS

Les proverbes disent tant de choses qui ne se réalisent pas, qu'on aurait tort de s'étonner des démentis qu'ils reçoivent à chaque instant, par exemple : "des goûts et des couleurs, il ne faut pas disputer." Alors de quoi disputera-t-on, puisque ce sont les seuls prétextes à dispute. Nous avons encore : "les bons comptes font les bons amis" et justement, c'est le règlement scrupuleux d'un compte qui a amené une rixe à raison de laquelle Poteu comparait devant la police correctionnelle. Peu importe qu'il ait voulu faire ce compte avec Garigou, sur l'impériale d'un omnibus, on n'a pas toujours le choix du moment et du lieu pour le règlement du tien et du mien, et d'ailleurs la maxime de la sagesse des nations n'impose sur ce point aucune obligation.

A la vérité, une discussion d'intérêts entre gens aussi complètement ivres que l'étaient Poteu et son ami n'est peut-être pas un bon compte dans toute la force du mot, mais, du moins, l'intention était bonne. Il n'y a guère que les voisins de l'impériale qui ont pu la trouver mauvaise.

Bref, Poteu est prévenu d'avoir donné à Garigou, outre son compte en argent, un appoint en calottes et coups de pied.

—Voilà comment c'est venu, dit Poteu : j'étais à prendre un amer chez le marchand de vin, v'là Garigou qui entre dans une ribote qu'on n'a jamais rien vu de pareil en Pologne.

GARIGOU.—Alors, tu ne t'es pas vu ce jour-là.

POTEU.—Oh ! pas tant que toi.

GARIGOU.—Allons, allons, ça balançait.

M. LE PRÉSIDENT.—Voyons, Poteu, expliquez-vous. Vous reconnaissez avoir frappé Garigou.

POTEU.—C'est un fait, mais tout dépend comme c'est venu. Nous demandons à manger un morceau ; on nous donne du petit salé, une andouille.

M. LE PRÉSIDENT.—Passez tous ces détails.

POTEU.—Bon. Alors nous passons la journée ensemble, déjeuner, dîner, les rafraichissements ; y en a un qui paie ça, l'autre paie ça : finalement que la pluie était venue, nous montons sur l'omnibus et que je lui dis ; Voyons, faut régler nos comptes."

GARIGOU.—C'était convenu que tu m'offrais le déjeuner et le dîner.

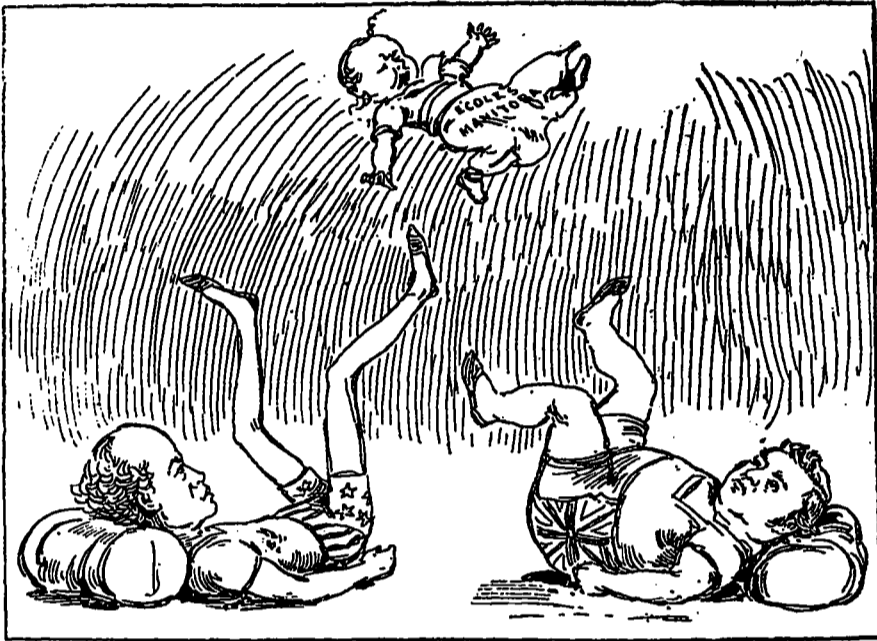
POTEU.—Oui, c'est ce que tu m'as dit, mais je t'ai répondu : "le déjeuner et les consommations, oui, mais le dîner, c'est toi." Alors voilà qu'il se fâche et puis, il finit par dire : "Tiens, v'là 2 francs pour mon dîner, rends-moi 4 sous. Et le café, que je lui dis, 16 sous chacun." Bon, je prends la pièce et je lui rends 4 sous. Et le café, que je lui dis, 16 sous que j'ai payé : t que c'est toi qui le devais. Bon, il me donne 20 sous et je lui rends 4 sous qu'il venait de me donner. Et le bit ter, qu'il dit, que j'ai payé 6 sous ? Je lui en donne 10 et il me rend mes 4 sous. Et l'omnibus que je lui dis, que je viens de payer, 6 sous ? Là dessus il me rend ma pièce de 10 sous et je lui rends ses 4 sous.

M. LE PRÉSIDENT.—Mais la scène des coups, arrivez-y donc.

POTEU.—Voilà ; c'était fini depuis longtemps, un bon moment... oh oui... au moins, lorsqu'il se met à dire : Et Bataclan, hier au soir, que j'ai payé, 36 sous chacun. Je lui donne 2 francs et il me rend mes 4 sous.

M. LE PRÉSIDENT.—En voilà assez, oui ou non, l'avez-vous frappé ?

POTEU.—C'est à-dire que, vexé de la crasse qu'il me faisait avec Bu-ta-clan, je jette les 4 sous dans la rue, j'attrape dans la figure un charbonnier qui se met à crier ; j'étais exaspéré de ses laderies des 4 sous qu'il me rendait, que je lui rendais, et puis l'Auvergnat qui me signale à un sergent de ville, tout ça de la faute à Garigou, qui s'est conduit



LA SITUATION A OTTAWA

Sir John et l'Hon. Laurier font des tours de force dangereux.
L'enfant est fatigué de leur jeu qui dure depuis trop longtemps.

comme un pingre et un liardeur que c'est même dégoûtant, c'est comme ça que je lui ai tombé dessus, même qu'il a manqué de me fiche par dessus la rampe, que tout le monde crinait, le conducteur qui monte, le sergent de ville idem, enfin, voilà comme c'est arrivé.

Le tribunal condamne Poteu à huit jours de prison.

POTEU (à Garigou).—Je me suis rappelé que t'as payé 4 cigares à 2 sous, je veux rien à toi, v'là 4 sous.

M. LE PRÉSIDENT.—Gardez, emmenez cet homme.

Poteu jette ses 4 sous dans le prétoire.

LÉGENDE

Dédiée aux mécontents

Il y avait une fois un homme qui taillait des pierres dans un roc. Long et dur était son labeur, très petit son salaire et il souffrait de sa rude tâche, et il gémissait, et un jour s'écria :

—Oh ! que ne suis-je pas riche pour pouvoir reposer sur un lit avec des rideaux.

Alors un ange descendit du ciel et lui dit :

—Que ton vœu soit accompli !

Et il fut riche, et il reposait sur un lit, et ses rideaux étaient en soie rouge.

Et voilà que le roi du pays arrive avec des cavaliers devant son charriot, des cavaliers derrière et une grande ombrelle d'or sur sa tête.

Et l'homme riche se sentit attristé à ce spectacle, et il soupira, et il s'écria :

—Oh ! si je pouvais être roi.

Et l'ange, descendant du ciel, lui dit :

—Que ton vœu soit accompli !

Il devint roi, et il se promenait avec des cavaliers derrière et une ombrelle d'or sur la tête.

Et le soleil se leva et éclaira d'une telle sorte, que par ses ardents rayons l'herbe était desséchée.

Et le roi gémit de cette chaleur et dit qu'il voudrait être comme le soleil.

Et l'ange, descendant du ciel, lui dit :

—Que ton vœu soit accompli !

Il fut transformé en soleil, et il dardait ses rayons de ton côté sur la terre, flamboyant sur le gazon et sur le visage des princes.

Et voilà qu'un nuage s'élève dans les airs et cache sa lumière.

Et il s'irrita de voir ainsi son pouvoir comprimé et il s'écria qu'il voudrait être changé en nuage.

Et l'ange descendant du ciel, lui dit :

—Que ton vœu soit accompli !

Il devint nuage. Il se plaça entre le soleil et la terre et le gazon reverdit.

Et le nuage s'ouvrit, et de ses flancs coulèrent des torrents d'eau qui inondèrent les vallées, dévastèrent les moissons, noyèrent les bestiaux.

Et il tombèrent à grands flots sur un roc sans pouvoir l'ébranler.

Et le nuage se récria :

—Ce roc est plus puissant que moi, je voudrais être ce roc.

Et l'ange descendant du ciel, lui dit :

—Que ton vœu soit accompli !

Il fut changé en roc, et l'ardeur du soleil et la violence de la pluie ne pouvaient l'émouvoir.

Et voici venir un ouvrier qui se met à frapper sur ce roc avec un marteau et en détache de grands morceaux.

Et le roc s'écria :

—Cet ouvrier est plus puissant que moi. Je voudrais être cet ouvrier.

Et l'ange, descendant du ciel, lui dit :

—Que ton vœu soit accompli !

Et le pauvre homme transformé tant de fois, redevint le tailleur de pierre, et travaille rudement pour son mince salaire, et vit au jour le jour, content de son sort.

UN CURÉ NORMAND

Nous trouvons une jolie anecdote dans les *Propos normands* de M. Albert Le Nordez.

A propos du curé de Morsalines, auquel on avait volé ses poules, M. Albert Le Nordez nous raconte comment on peut, en Normandie, nommer quelqu'un sans le nommer.

Le curé de Morsalines connaissait son volour. Il s'appelait Joly.

—Je le nommerai tout haut en pleine chaire, pas plus tard que dimanche prochain, —avait-il déclaré—mais je le nommerai sans le nommer.

Donc, le prône fait, les bans de mariages

publiés, M. le curé, après un instant de silence qui parut très long :

—Mes amis, dit-il vous savez sans doute qu'on m'a volé mes poules !...

A ces mots, les femmes baissèrent la tête, les hommes mirent leurs livres d'heures devant leur nez pour cacher leur angoisse.

M. le curé poursuivit :

—Vous vous demandez et moi aussi qui me les a volées ?

R-doublement d'angoisse. Les uns toussent, les autres se mouchent.

—Il y en a qui disent que c'est Joly.

Pour cette fois, l'émotion fut à son comble, des oh ! oh ! à demi étouffés se firent entendre.

—Oui, reprit M. le curé, il y en a qui disent que c'est Joli—et bien ! moi, je dis que c'est bien vilain !

A ces mots, les poitrines se dégonflèrent, un soupir de soulagement ramena la sérénité sur les visages.

M. Albert Le Nordez ajoute que si l'arrière-grand-mère du curé de Morsalines était Bretonne, sa mère était visiblement Normande et qu'il en tenait.

LA COULEUR DES NOMS

Les noms blancs très purs sont : Bérénice, Marie, Marguerite, Clérence, Claire, Marcelle, Ophélie, Iscult, Alba, Albina.

Ceux qui donnent une idée blonde fade sont : Adèle, Suzanne, Dorothee, Hortense, Agnès, Raymonde.

Le bleu tendre est commun : Eugénie, Zoé, Céline, Félicité, Virginie, Léonie, Elise, Amica.

Dans le noir absolu, imposant, on trouve : Lucrèce, Diane, Rachel, Nathalie, Irène, Esther, Clélia, Rébecca.

Le rouge offre peu de rapport avec les prénoms : Hippolyte, Augusta, Faustine, Clorinde, Claudia, se rapprochent seuls de cette belle teinte écarlate.

Le vert — couleur composée — n'est rap-pelé bien vivement que par les prénoms suivants : Bertho, Anastasie, Bernardine, Valérie, Euphrasie, Eulalie, Pélagie, Balbine.

Le rose vif ou tendre est gracieusement évoqué par : Caroline, Rosette, Madeleine, Colette, Laure, Aline, Césarine, Gilberte, Lyonnnette, Ariette.

Le jaune, ridicule et violent, n'apparaît bien nettement à l'esprit, même quand on prononce les noms de Pulchérie, Gertrude, Françoise, Léocadie, Anne.

Quant aux gris ils sont fournis par Gabrielle, Jeanne, Germaine, Henriette.

Il paraît qu'Hélène est gris perle et que Ernestine, Adrienne, Jacqueline, Fanchette Claudine doivent être rangés dans la catégorie des prénoms qui rappellent un semis de fleurs sur une étoffe blanche, ou des pois de couleurs sur de la mousseline.

A la prendre sur le mode plaisant, cette fantaisie ne manque ni de grâce ni de gaieté, mais l'ériger en dogme psychologique, c'est autre chose.

PETIT DICTIONNAIRE DU "CANARD"

A L'USAGE DES MUETS

Laurier. Espèce de plante dont on gnaït autrefois le front d'un général torieux, qui se trouve à la Chambre des Communes.

Tarte. Sorte de pâtisserie plate très i geste pour les ministres d'Ottawa.

Robe. Vêtement de femme à l'hôtel ville qui contient le trésor de la cité.